

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 2024

Le 4 avril 2024 à 18h

Se sont réunis les membres du Conseil d'administration du CCAS sous la présidence de M. BEZOT, Président

Etaient présents :

MM. BEZOT, BALANGER,
Mmes LAUBRETON, FILLIS, CHARLES, VANDEPUTTE

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents :

Mmes ALHERS, CRUCHAUDET, MM. ARMANINI, HANOWER, DARMON

Pouvoirs :

Mme ALHERS a donné pouvoir à Mme LAUBRETON
M. HANOWER a donné pouvoir à M. BALANGER

Mme LAUBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation et envoi des documents budgétaires : 22 mars 2024

Délibération N°3

Objet : Affectation du Résultat de l'Exercice 2023

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2023 dressé par le receveur,

Après avoir entendu le compte administratif 2023 dressé par le Président du CCAS,

Après avoir constaté un excédent de fonctionnement de 220.64 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter l'excédent comme suit :

R 002 (report en section de fonctionnement) : 220.64 €

Le Président,
Bruno BEZOT



La Secrétaire de séance
Mme LAUBRETON

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le :
- de l'affichage, de la publication le :
- de la notification le :